



Calendrier des Mercredis de l'Association Sportive 2025-2026

publié le 26/09/2025

Bonjour,

Vous trouverez dans le document en pièce jointe **le calendrier des mercredis de l'Association Sportive**. Vous pourrez ainsi noter vos dates de compétition ou d'entraînement selon les activités.

Les entraînements ont lieu de 12h30 à 14h et les compétitions aux mêmes horaires de début mais avec un retour prévu entre 17h et 17h30. Le repas (pique-nique prévu par vos soins) sera pris **dans l'enceinte du collège entre 12h et 12h30 sous surveillance des assistants d'éducation.**

Pour rappel, la catégorie **Benjamins** concerne les **6èmes et les 5èmes** et la catégorie **Minimes**, les **4èmes et les 3èmes**.

Il peut y avoir des modifications de date ou des ajouts de rencontres en fonction de l'évolution des résultats sportifs.

Lorsqu'il y a une **compétition**, les élèves reçoivent une **convocation qu'ils doivent faire signer aux parents et rendre dès que possible à l'enseignant responsable de l'activité concernée.**

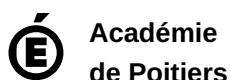
Nous vous invitons en plus de la lecture de ce document, à **vous rendre régulièrement sur le tableau d'affichage dans la cour du collège** afin de prendre connaissance des dernières informations.

Nous comptons sur vous pour être nombreux lors des ces mercredis sportifs.

L'équipe des enseignants d'E.P.S.

Document joint

 [planning_mercredi_de_l_as_2025-2026_](#) (PDF de 165.2 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.